

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HERMES AUTO ECOLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE GUIRO A PROXIMITE DE CDCI, Lot 688, Ilot 41

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERMES AUTO ECOLE »

Objet : La société HERMES AUTO ECOLE a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

AUTO ECOLE -Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription d'achat de titre ou droits sociaux de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de dation en location-gérance de tous biens et autres droits ;

-Et généralement, toutes opérations de quelque nature, qu'elles soient juridiques ou économiques, mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, civiles ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous autres objets similaires, ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE GUIRO A PROXIMITE DE CDCI, Lot 688, Ilot 41

Dirigeant(s) M LIBOUE ADAMA GHISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03322 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23647/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

